

# INFORMATIONS SUR LA GARANTIE ET L'ASSISTANCE

**IMPORTANT !  
VEUILLEZ CONSERVER VOTRE PREUVE D'ACHAT  
ET LES INFORMATIONS DE GARANTIE**

**PRODUITS ET ACCESSOIRES BELKIN KVM**

**GARANTIE LIMITÉE CONTRACTUELLE  
(FRANCE)**

**Cette garantie contractuelle vous est fournie par Belkin Limited, Express Business Park, Shipton Way, Rushden, NN10 6GL, Royaume-Uni, ou l'une des filiales détenues à cent pour cent par Belkin International, Inc., ou l'une de ses sociétés affiliées (ci-après « Belkin »).**

## **REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT VOS DROITS**

Les avantages conférés par cette garantie constructeur **s'ajoutent** aux droits et recours dont vous bénéficiez en vertu de la législation locale statutaire qui ne peuvent être légalement modifiés ni exclus. Sur ce point, rien dans cette garantie ne limite ni n'affecte vos droits légaux **dans le cadre de la garantie statutaire française contre les vices cachés.**

Cette garantie constructeur est régie par les lois du pays dans lequel vous avez acheté votre produit Belkin.

Cette garantie constructeur n'a pas pour but de limiter ou exclure tout droit dont vous disposez vis-à-vis de la personne qui vous a vendu le produit Belkin si cette personne a rompu le contrat de vente qui vous liait.

## **QUELLE EST L'ÉTENDUE DE CETTE GARANTIE CONTRACTUELLE ?**

Belkin garantit l'absence de tout défaut de conformité du matériel et du support du logiciel (à savoir le support sur lequel le logiciel vous est fourni) en cas d'utilisation normale du produit pendant la Période de garantie décrite ci-dessous. Autrement dit, vous êtes assuré de bénéficier d'un produit exempt de tout défaut et dont l'aspect et le fonctionnement sont conformes à la description qui en est faite, durant toute la période correspondante.

Cette garantie ne s'applique pas aux produits achetés auprès d'une source autre que Belkin ou un revendeur agréé par Belkin.

## **Quelle est la durée de la protection accordée par la garantie ?**

Belkin garantit l'absence de tout défaut de conformité du matériel constituant ce produit Belkin, et de tout support logiciel associé, en cas d'utilisation normale du produit pendant la Période de garantie. La Période de garantie commence à la date d'achat du produit par l'acheteur (utilisateur final) initial et se poursuit jusqu'au terme de la période indiquée dans le tableau ci-dessous pour le produit acheté :

<b>Type de produit</b>	<b>Période de garantie</b>
Produits de bureautique KVM	36 mois
Produits de console et racks de fixation KVM	36 mois

Produits KVM sécurisés	36 mois
Tous les accessoires KVM	36 mois
Garantie prolongée des produits KVM sécurisés - 1 an*	12 mois de garantie standard supplémentaire au-delà des 36 mois d'origine
Garantie prolongée des produits KVM sécurisés - 2 ans*	24 mois de garantie standard supplémentaire au-delà des 36 mois d'origine
Support du logiciel (le cas échéant)	90 jours

\* Pour les besoins de cette garantie, Garantie prolongée signifie que Belkin respectera la garantie standard d'un produit KVM sécurisé pour 1 ou 2 ans supplémentaires (en fonction de la Garantie prolongée que vous avez achetée) à un tarif correspondant au numéro de série SKU d'une Garantie prolongée vendue jointe au numéro de série SKU d'un produit KVM sécurisé. L'achat d'une garantie prolongée ne modifie le type de garantie du produit KVM sécurisé donné mais prolonge la garantie selon les termes et conditions de la garantie standard pour la durée supplémentaire de temps achetée. Si Belkin cesse de fabriquer le produit sous Garantie prolongée tel que cela est indiqué sur la page web de l'assistance du produit sur [www.belkin.com](http://www.belkin.com), Belkin continuera d'honorer la garantie prolongée jusqu'à la fin de l'échéance de la Garantie prolongée en réparant ou remplaçant tout produit défectueux et, si le produit obsolète est défectueux et que les articles de remplacement ne sont plus disponibles, Belkin remplacera le produit obsolète par un produit de la génération actuelle qui correspond le mieux possible au produit garanti.

Une réclamation au titre de cette garantie n'est valide que si elle est présentée durant la Période de garantie et que si l'acheteur enregistre le produit avec un numéro de série valide. Une réclamation au titre de cette garantie devra être faite tel que cela est indiqué dans les informations d'assistance technique et de garantie de Belkin ci-dessous.

Cette garantie s'applique aux produits achetés en France. Pour des produits achetés ailleurs en Europe, au Moyen Orient et en Afrique, veuillez vous reporter à la garantie EMEA. Une garantie séparée s'applique si vous avez achetés des produits en Allemagne.

### **Quels sont les éléments qui ne sont pas couverts par la garantie ?**

Belkin ne garantit aucunement :

- l'absence d'erreurs dans le produit, le logiciel ou les services, ni leur fonctionnement ininterrompu ;
- que le produit, les logiciels ou les services, ou tout équipement, système ou réseau servant de support au produit, aux logiciels ou aux services, sont protégés à 100 % et ne peuvent pas être piratés ;
- qu'un service fourni par un tiers, et nécessaire au fonctionnement du produit, sera toujours disponible.

### **Cette garantie contractuelle sera-t-elle toujours d'application ?**

Cette garantie n'est pas applicable dans les cas suivants :

- Le produit a été trafiqué ou son sceau d'assemblage a été retiré ou endommagé ;
- Le produit a été altéré ou modifié par une personne étrangère à Belkin.
- L'endommagement du produit est dû à une utilisation avec un produit autre qu'un produit Belkin.
- La réclamation au titre de la garantie a été effectuée de manière frauduleuse ou sur la base d'une fausse déclaration.

- Le produit n'a pas été installé, utilisé, réparé ou entretenu conformément aux instructions données par Belkin.
- Le produit a été soumis à des contraintes physiques ou électriques anormales ; a été utilisé de manière inappropriée ou a été endommagé à la suite d'une négligence ou d'un accident.
- Le produit a subi des dommages superficiels tels que des éraflures, des coups ou des imperfections dus à une utilisation ou un vieillissement normal.
- Le numéro de série du produit a été modifié, abîmé ou effacé.
- Le produit a été fourni ou concédé sous licence sous la forme d'une version bêta ou à des fins d'évaluation, d'essai ou de démonstration et vous n'avez pas acheté le produit ou une licence du produit.
- l'absence de conformité est apparue au-delà des 36 mois suivant la date d'achat du produit défectueux par l'acheteur final original (et en cas d'achat d'une Garantie prolongée, cette Période de Garantie prolongée achetée ci-dessus) car la garantie aurait expiré.

### **Quelles sont les solutions proposées par Belkin ?**

Si vous présentez une réclamation valide au titre de la présente garantie contractuelle, Belkin s'engage à :

- réparer le produit à l'aide de pièces neuves ou reconditionnées ou payer les frais raisonnables de réparation du produit ; ou
- remplacer le produit par un produit Belkin disponible équivalent, neuf ou remis à neuf ;
- vous rembourser le prix d'achat du produit, déduction faite des remises ou ristournes éventuelles.

Vous avez le droit de choisir l'une des options ci-dessus sauf si celle que vous choisissez est objectivement impossible ou excessivement coûteuse par rapport aux autres. La solution offerte sera déterminée par Belkin à son entière discrétion. Une option est considérée excessivement coûteuse si elle nous impose des frais déraisonnables par comparaison avec les autres options compte tenu des éléments suivants :

- la valeur du produit s'il n'y avait pas eu de défaut ;
- le caractère significatif de la non-conformité ; et
- la possibilité d'appliquer l'option de remplacement sans désagrément significatif pour vous.

Les produits réparés ou fournis en remplacement sont garantis pendant le reste de la Période de garantie originale ou de la Période de garantie prolongée (en cas d'achat de celle-ci). Tous les produits et les pièces qui sont remplacés deviennent propriété de Belkin.

### **Exclusions et limites de responsabilité d'ordre général**

DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LOI FRANÇAISE, BELKIN, SES REVENDEURS ET SES FOURNISSEURS DÉCLINENT PAR LES PRÉSENTES TOUTES LES GARANTIES AUTRES QUE CELLE-CI, EXPRESSES, LÉGALES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ ACCEPTABLE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PROTECTION CONTRE LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DES DONNÉES, D'ABSENCE DE VIRUS OU DE PROTECTION CONTRE LES ATTAQUES DE VIRUS OU DE LOGICIELS MALVEILLANTS TIERS, DE SÉCURITÉ, DE PERFORMANCE, D'ABSENCE DE NÉGLIGENCE, D'EFFORT SELON LES RÈGLES DE L'ART ET DE JOUISSANCE PAISIBLE, ET NE GARANTISSENT EN AUCUN CAS QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE PRODUIT RÉPONDRONT À VOS

EXIGENCES, QUE LES DÉFAUTS DU PRODUIT SERONT CORRIGÉS; AUCUN RENSEIGNEMENT OU CONSEIL ORAL OU ÉCRIT DONNÉ PAR BELKIN, UN REVENDEUR, UN AGENT OU UN AFFILIÉ NE SAURAIT CRÉER UNE GARANTIE AUTRE QUE CELLE-CI. DANS LA MESURE OÙ LES GARANTIES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES, ELLES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE EXPRESSE CORRESPONDANTE.

SAUF DISPOSITION CONTRAIRE STIPULÉE DANS CETTE GARANTIE ET DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, BELKIN, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, SES ASSOCIÉS, SES REVENDEURS, SES AGENTS OU SES FOURNISSEURS, OU LES CADRES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, DÉTENTEURS DE LICENCE ET AYANTS DROIT DE CES DERNIERS, NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU IMMATÉRIELS OU DE TOUT TYPE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUT DOMMAGE RÉSULTANT D'UNE PERTE DE BÉNÉFICES OU DE REVENUS, DE L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, DE DOMMAGES CORPORELS, DE L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, DE LA PERTE DE LA CAPACITÉ À UTILISER DES PRODUITS OU DES SERVICES TIERS, DE L'INCAPACITÉ À REMPLIR SA FONCTION EN TOUTE BONNE FOI OU AVEC UNE ATTENTION RAISONNABLE, D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUTE AUTRE PERTE FINANCIÈRE OU D'AUTRE NATURE), INDÉPENDAMMENT DU FONDEMENT DE LA RESPONSABILITÉ (QUE CE SOIT POUR RUPTURE DE CONTRAT OU AUTRE) DÉCOULANT DE, OU LIÉ DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À, L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL, MÊME SI BELKIN OU L'UNE DESDITES AUTRES ENTITÉS AVAIT ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LE TOTAL CUMULÉ DES INDEMNITÉS QUI VOUS SONT DUES EN VERTU DE LA RESPONSABILITÉ DE BELKIN, DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, ASSOCIÉS, REVENDEURS, AGENTS OU FOURNISSEURS, POUR TOUS LES DOMMAGES, NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE PRODUIT. CETTE LIMITE EST CUMULATIVE ET NE PEUT ÊTRE AUGMENTÉE EN FONCTION DU NOMBRE D'INCIDENTS OU DE RÉCLAMATIONS ÉVENTUELS. LES RESTRICTIONS SUSMENTIONNÉES S'APPLIQUENT MÊME SI TOUTES LES GARANTIES OU LES RECOURS PRÉVUS NE REMPLISSENT PAS LEUR FONCTION PRINCIPALE. AUCUNE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE SECTION NE PEUT (i) LIMITER LA RESPONSABILITÉ DE BELKIN EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGES CORPORELS, DE NÉGLIGENCE GRAVE OU D'INCONDUITE VOLONTAIRE ET/OU DE MANQUEMENT À SES OBLIGATIONS RÉSULTANT DE RÈGLEMENTS D'ORDRE PUBLIC ET/OU (ii) LIMITER OU EXCLURE LES DROITS LÉGAUX DE L'UTILISATEUR VIS-À-VIS DE BELKIN OU D'UN TIERS SI BELKIN NE REMPLIT PAS SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES OU LES REMPLIT DE MANIÈRE INSATISFAISANTE.

LES RÉFÉRENCES AUX « DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU EXEMPLAIRES » INDIQUÉES DANS CETTE SECTION SIGNIFIENT QUE TOUTE PERTE (I) RAISONNABLEMENT IMPRÉVISIBLE PAR LES DEUX PARTIES, (II) CONNUE DE VOUS, MAIS NON DE NOUS, ET/OU (III) RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE PAR LES DEUX PARTIES, MAIS QUE VOUS AURIEZ PU ÉVITER, TELLES LES PERTES DUES À DES VIRUS, DES CHEVAUX DE TROIE OU DES SPYWARES TIERS, OU LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DE VOS DONNÉES.

LES GARANTIES ET RECOURS STIPULÉS DANS CETTE GARANTIE SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT, DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET RECOURS EXPLICITES OU IMPLICITES, CONVENUS VERBALEMENT OU PAR ÉCRIT.

## **INFORMATIONS SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET L'ASSISTANCE DE GARANTIE FOURNIES PAR BELKIN**

### **COMMENT OBTENIR DE L'AIDE ?**

Si vous avez des questions sur votre produit ou rencontrez un problème, consultez le site <http://www.belkin.com/us/support>. Vous y trouverez de nombreux outils d'assistance en ligne, ainsi que des informations susceptibles de vous aider.

### **Que faire si mon produit est défectueux ?**

Vous avez toujours la possibilité, en cas de problème, de retourner votre produit au vendeur initial ou de faire valoir la garantie statutaire en cas de vices cachés auprès de ce dernier. Vous pouvez présenter une réclamation au titre de la présente garantie ou des lois statutaires locales dont vous bénéficiez.

Vous pouvez aussi présenter une réclamation dans le cadre de la présente garantie contractuelle contre les vices cachés en contactant l'assistance technique de Belkin. Pour entrer en contact avec nous, cliquez sur le lien « Contactez-nous » ou « Nous contacter » sur la page d'accueil du site <http://www.belkin.com>. Si vous vous trouvez en dehors des États-Unis, vous devrez d'abord choisir votre région/emplacement en cliquant sur le drapeau dans le coin gauche en bas de la page web suivante :

<https://www.belkin.com/us/#country-selector>

Afin que nous puissions vous aider, vous devrez nous donner quelques informations lorsque vous entrerez en contact avec nous :

- modèle de votre produit, révision du matériel (si applicable) et numéro de série ;
- preuve d'achat du produit comportant la date et le lieu de l'achat. Si vous faites une réclamation dans le cadre de la Garantie prolongée, vous devrez aussi fournir une preuve d'achat de la Garantie prolongée, qui peut être fournie par Belkin qui fera correspondre le numéro de série du produit avec l'achat de la Garantie prolongée ou en fournissant une facture pour le produit et la Garantie prolongée. **NOUS VOUS DEMANDERONS TOUJOURS UNE PREUVE D'ACHAT INITIAL DATÉE AFIN DE POUVOIR TRAITER VOTRE DEMANDE.**

Parfois, vous devrez nous renvoyer le produit pour que nous puissions le réparer ou le remplacer. Si nous vous demandons de nous retourner le produit par courrier postal, vous recevrez un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA) et nous vous indiquerons l'adresse à laquelle envoyer le produit. Les frais de retour de votre produit seront à votre charge. Une fois le numéro RMA approuvé, nous vous enverrons une étiquette d'expédition prépayée afin que vous puissiez nous retourner votre produit. Vous devrez vous assurer que le produit est correctement emballé et expédié à l'aide de l'étiquette d'expédition prépayée fournie. Comme nous devons être en mesure d'identifier votre produit lors de sa réception, nous vous demanderons d'inclure le numéro RMA ET une copie de la preuve d'achat initial datée (vous êtes prié de conserver l'original).

#### **Que se passe-t-il lorsque je retourne mon produit ?**

Belkin s'engage soit à remplacer ou à réparer tout produit défectueux couvert par cette garantie par un produit identique ou équivalent, de valeur égale ou supérieure, et à vous le renvoyer sans frais, soit à vous rembourser le prix d'achat du produit, déduction faite des remises ou ristournes éventuelles. La solution offerte sera déterminée par Belkin à son entière discrétion.

Il se peut que Belkin doive supprimer la totalité ou une partie de vos données pour réparer ou remplacer votre produit. Belkin peut également installer des mises à jour logicielles dans le cadre d'une intervention sous garantie. **NOUS VOUS PRIONS D'ÊTRE PRÊTS À EFFECTUER UNE SAUVEGARDE DE TOUTES VOS DONNÉES ENREGISTRÉES SUR LE PRODUIT (si applicable) AVANT D'ENVOYER CE DERNIER POUR UNE RÉPARATION OU UN REMPLACEMENT. BELKIN DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE DE DONNÉES OU DE LOGICIELS DURANT UNE INTERVENTION SOUS GARANTIE, À MOINS QUE LADITE PERTE N'AIT ÉTÉ DIRECTEMENT PROVOQUÉE PAR BELKIN.**

Les réparations ou les remplacements qui ne sont pas couverts par cette garantie ni par les droits dont vous bénéficiez en vertu de la loi statutaire locale peuvent être refusés par le lieu où vous avez acheté le produit ou peuvent faire l'objet de frais.

#### **Assistance technique**

Avec la Garantie limitée contractuelle, Belkin propose un service d'assistance technique gratuit pendant la période de Garantie et la période de Garantie prolongée (en cas d'achat) afin que vous disposiez d'un matériel opérationnel. Le service d'assistance technique gratuit est un complément de la Garantie limitée contractuelle et de la Garantie prolongée et comprend une assistance technique (par téléphone) et une assistance par chat en direct (via votre ordinateur) ; l'adoption de l'un ou l'autre de ces moyens de communication varie en fonction du pays. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les versions locales de nos sites Internet (voir ci-dessus).

Pour bénéficier d'une assistance supplémentaire au-delà de la période d'assistance technique gratuite ou pour obtenir une aide plus poussée avec les fonctions avancées, adressez-vous à notre équipe d'assistance technique qui vous expliquera comment tirer le meilleur parti de votre produit.

L'assistance téléphonique peut ne pas être disponible dans votre région et pourra faire l'objet de frais.